



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Allocations de troisieme cycle

Question écrite n° 14864

Texte de la question

M Guy Lengagne attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur les imperfections de la reglementation relative a l'octroi de bourses ou allocations d'etudes de troisieme cycle. Il est actuellement possible, ce qui est tout a fait legitime pour tout etudiant, de demander simultanement plusieurs enveloppes (dans le but d'integrer l'Ecole de Bruges, l'Institut de Florence, terminer les etudes en Grande-Bretagne ou encore effectuer une these en France). Il serait pour le moins logique qu'un desistement rapide soit rendu obligatoire des lors qu'une reponse positive a ete donnee a l'une des demandes effectuees. Le non-desistement, frequent aujourd'hui, laisse, certes, l'embarras du choix a l'heureux beneficiaire, mais en meme temps, monopolise une enveloppe qui pourrait profiter a un autre etudiant.

Texte de la réponse

Reponse. - Au niveau du troisieme cycle universitaire, le ministere de l'education nationale, de la jeunesse et des sports accorde des allocations d'etudes pour la preparation exclusive sur le territoire national d'un diplome d'etudes approfondies (DEA) ou d'un diplome d'etudes superieures specialisees (DESS). Il s'agit d'aides attribuees par les recteurs dans le cadre d'un contingent academique aux candidats classes en rang suffisant par les presidents d'universite et les chefs d'etablissement dispensant ces formations au regard des merites anterieurs des postulants. Au-dela de la premiere annee, des allocations de recherche sont accordees en France par le ministere de la recherche et de la technologie aux etudiants qui preparent une these de doctorat. S'agissant de travaux de recherches a l'etranger, qu'il s'agisse de la preparation d'une these ou de formations postdoctorales, des bourses sont accordees par le ministere des affaires etrangeres. Tel est le cas pour le cycle de specialisation du college d'Europe, a Bruges, les cursus de recherche de l'institut universitaire europeen, a Florence, et de la maison francaise d'Oxford. En consequence, la question soulevee releve de la competence des deux derniers departements ministeriels precites.

Données clés

Auteur : [M. Lengagne Guy](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14864

Rubrique : Bourses d'etudes

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1989, page 2874